

## **Norme**

La dimension normative du langage comptable implique pour les auditeurs (récepteurs), la reconnaissance de la fiabilité de la construction technique de l'information délivrée. La norme est synonyme de rigueur et d'authenticité, elle conditionne la valeur du message par son caractère à la fois technique, objectif, prescriptif, mais aussi moral et subjectif.

### **I- Norme morale :**

Norme éthique liée à un impératif catégorique (KANT). La norme morale correspond à une prescription exprimant la nécessité d'une action indépendamment de tout but.

La confrontation de cette norme à un postulat ou un principe permet de savoir si son application est inhérente à un choix déontologique.

Norme ayant une valeur d'usage (utilité sociale).

### **II- Norme subjective :**

Norme propre à chaque interlocuteur, inhérente à une perception sociale, individuelle, catégorielle.

Cette norme est le fruit d'une appartenance à une communauté ou à un groupe distinct.

La confrontation de cette norme à un postulat ou un principe contribue à savoir dans quelle mesure le producteur d'information comptable est influencé par son environnement.

Norme ayant une valeur d'usage (utilité sociale)

### **III- Norme technique :**

Norme liée à un impératif hypothétique (KANT). La norme technique n'est valable que sous l'hypothèse du but à atteindre.

La confrontation de cette norme au corpus sélectionné vise à déterminer les contraintes techniques de réalisation du postulat.

Norme ayant une valeur d'échange (utilité économique).

### **IV- Norme objective :**

Norme propre à un ensemble de communautés. Norme fédératrice, acceptée pour son application régulière.

Norme reconnue comme utile pour l'ensemble des interlocuteurs.

L'étude du corpus sélectionné permet d'apprécier dans quelle mesure les interlocuteurs peuvent faire abstraction des « pressions » de leur environnement.

Norme ayant une valeur d'échange (utilité économique).

**V- Norme prescriptive :**

Norme à la fois technique et morale. Cette norme consiste à guider le comportement des interlocuteurs pour réaliser un objectif déterminé.

L'analyse des postulats sélectionnés vise à savoir si leur application modifie concrètement les attitudes professionnelles.

Norme ayant une valeur d'échange (utilité économique).

**Résumé :**

Les normes morales et subjectives revêtent la qualité de valeur d'usage. Les normes techniques, objectives et prescriptives sont synonymes de valeur d'échange.

**Schéma : présentation de l'influence des axiomes langagiers sur la valeur de l'information :**

